Risque électrique

Niveau HC - Chargés de consignation

Public concerné

Personne chargée d'assurer des consignations électriques en basse tension. La consignation est la mesure de prévention à mettre en œuvre pour exécuter les opérations hors tension (coupure du courant et garantie qu'il ne peut être remis accidentellement).

L'habilitation est obligatoire pour effectuer toutes opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage, pour surveiller ces opérations, et pour accéder sans surveillance aux locaux où des pièces nues sont directement accessibles.

Références réglementaires

Prévention :

Articles L4111-1 à L4154-4 du Code du Travail.

Risque électrique :

Articles R4544-1 à R4544-10 du Code du Travail.

Opérations Electriques :

Norme NF C 18-510.

Objectif

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Pré-requis

Etre qualifié en électricité.

Etre capable de comprendre les instructions de sécurité.

Nombre de stagiaires

10 maximum.

Durée

3 jours / 21 heures.

Contenu

Module « Tronc Commun Spécifique HTB »

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.

ø Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.

ø Identifier les zones et limites d'environnement.

Décrire le principe d'une habilitation.

Donner la définition des symboles d'habilitation.

ø Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.

Préciser les rôles de chacun.

ø Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31

Prix d'un appel vers un fixe en France

Internet : www.devhom.com Email : info@devhom.com

Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.

ø Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension.

Citer les équipements de protection collective et leur fonction.

ø Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

ø Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

ø Assurer la surveillance électrique de l'opération.

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

ø Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module « Technique HTB »

Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).

ø Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).

Enoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).

ø Identifier les matériels électriques.

Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.

ø Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.

Différencier les types de postes.

Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.

ø Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage.

Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.

ø Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection.

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

ø Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Module « HC - Consignation en Haute Tension »

Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.

ø Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestation de consignation en une étape, attestation de première étape de consignation).

ø Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.

ø Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.

Décrire les opérations de consignation et les documents associés.

ø Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension considéré (HTA ou HTB).

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31

Prix d'un appel vers un fixe en France

Internet : www.devhom.com Email : info@devhom.com

Décrire un régime de réquisition (si nécessaire).

ø Renseigner un avis de réquisition (si nécessaire).

ø Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Moyens pédagogiques

Expert en prévention du risque électrique.

Fourniture d'un support de cours par participant.

Attention : La formation pratique exige la disponibilité des installations électriques.

Equipements à mettre à disposition par le client :

Local électrique (haute tension),

Equipements à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en haute tension,

Equipements de protection (ex. : obstacle, protecteur, nappe, tapis, balisage…),

Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT,

Equipements de protection individuels.

Si le client ne peut mettre à disposition les conditions matérielles requises, la formation pratique peut être effectuée dans un « chantier école ». Toutefois, les participants sont tenus d'apporter leur matériel de travail conforme à la réglementation et leurs équipements de protection individuels.

Evaluation de la formation

Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.

Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.

Qualification

Un avis du formateur est délivré à la fin de la formation permettant à l'employeur de décider ou non d'habiliter l'opérateur.

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31

Prix d'un appel vers un fixe en France

Internet : www.devhom.com Email : info@devhom.com